

Coordonnées du donateur :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Représentée par M. / Mme :

Fonction dans l'entreprise :

Mail :

Téléphone :

Informations sur la démarche

L'ENSGSI vous propose de participer à son développement par le biais du don. Pour faciliter cette démarche, l'ENSGSI s'est associée à la Fondation NIT (composante de l'Université de Lorraine).

Indications sur le don fait à l'ENSGSI :

Montant donné : € / euros

Par chèque bancaire/postal : à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Lorraine – Fondation NIT

Par virement bancaire : RIB de l'Agent Comptable de l'Université de Lorraine joint à ce support.

Un reçu fiscal pour sera adressé par l'Université de Lorraine à réception de votre don.

Bulletin et versement à adresser à :

ENSGSI, 8 rue Bastien Lepage – 90647 – 54010 NANCY Cedex

Pour tout renseignement, contactez : Amélie VARNIER / Relations Ecole – Entreprises

Mail : amelie.varnier@univ-lorraine.fr / ligne directe : 03 72 74 35 12

L'ENSGSI vous remercie pour votre engagement à ses côtés !

Fait à, le

Cachet de l'entreprise et signature :

Informations pratiques sur les avantages fiscaux

Réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de **60%* du montant du don**, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Exemple : un don de 10 000€ ne coûte au final que 4 000€ à l'entreprise donatrice.

*dans la limite de 20% du revenu imposable annuel, avec possibilité de reporter l'excédent de la réduction fiscale sur 5 ans.

A noter : le don n'est pas soumis à la TVA.